Vol. XXXVIII   Saint-Boniface, Manitoba, 21 Juillet 1909.   No. 37

ABONNEMENT
Canada..........$1.00 par année
Etats-Unis.......... 1.50 "
Europe compris le port..... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..........12 cents
Chaque insertion subséquente....... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITÉ FRANÇAISE ET INTERNATIONALE, 12, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA.

LE MANITOBA

Cette Province a 41,169,089 acres de terre dont 6,019,200 acres à surface d'eau aux termes de l'agriculture. Nous avons donc toujours assez d'humidité pour assurer le succès des récoltes.

Il y a encore 25,000,000 acres inoccupés, pouvant être divisés en "Homestead" ou être achetés

La population en 1901 était de 255,211; elle est maintenant d'environ 400,000 ou à près doublée en sept ans.

Winnipeg en 1901 avait une population de 42,240, elle a maintenant 115,000, ou elle a plus que doublé sa population en sept ans.

Les facilités de transport sont presque parfaites; rayonnant de Winnipeg, environ 3,516 miles de chemins de fers sillonnent la Province. Trois trains transcontinentaux laissent Winnipeg chaque jour, et c'est seulement une affaire de quelques mois, quand il y en aura cinq; et ceux qui vont y être ajoutés sont le "Grand Tronc Pacific" et le "Canadian Northern."

Voilà des indications des progrès de la Province dans toutes directions; et c'est le bon endroit pour vous fixer car aucun autre pays ne peut montrer la même augmentation dans le même temps.

Aux Visiteurs

Ne passez pas à Winnipeg sans voir les terrains à vendre du Gouvernement et des chemins de fers, et procurez-vous d'amples informations pour ce qui en est des "Homestead" et des opportunités de placements.

R. P. ROBLIN,
Premier et Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration

Pour renseignements spéciaux, adressez-vous
JOSEPH BURKE, 178 Ave Logan Winnipeg, Man.
JAS. HARTNEY, 77 York Street, Toronto Ont

Meprise regrettable

Le *Manitoba* de la semaine dernière publiait que le bedeau de l'église Ste-Marie *avait été surpris à se servir avec libéralité dans le tronc des fidèles charitables.* Ce renseignement, que nous tenions d'une source qui nous paraissait certaine, était cependant inexact et nous a fait commettre une injustice que nous regrettons plus que personne. Il est vrai, en effet, qu'un *ancien* bedeau de l'église Ste Marie est actuellement sous accusation de larcin —et de là est venue la confusion— mais il serait malheureux que cette méprise attteignît le bedeau actuel. Nous connaissons ce monsieur depuis longtemps: c'est un gentilhomme d'une honorabilité parfaite, et nous nous empressons de lui présenter ici les excuses que nous lui devons. Les journaux sont souvent victimes de faux renseignements, mais ils ont le devoir de rectifier de leur mieux. Nous voulons que rectification ici soit aussi catégorique que complète.

Norwood divise en deux quartiers

Après deux ans de négociations assez difficultueuses et parfois mouvementées, Norwood aura quatre échevins à l'automne.

Le quartier 4 a été divisé en deux, à la dernière séance du Conseil.

L'Exposition

Elle est terminée depuis samedi. C'est peut-être celle qui a le mieux réussi de toutes celles que nous avons vues à Winnipeg.

L'assistance a été chaque jour nombreuse et intéressée. Tout le mouvement et le décor varié de ces grandes expositions donnent une bonne idée de l'Ouest canadien.

L'exhibition proprement dite a été complète.

Avec du travail on arrivera, croyons-nous à un superbe "Centennial Fair", en 1912.

Mgr. Shanley

Sa Grandeur Mgr Shanley évêque de Fargo, N. D. est mort subitement, vendredi dernier.

Le distingué prélat américain était un ami de l'archidiocèse de Saint-Boniface.

Ce fut, on s'en souvient Mgr Shanley qui adressa la parole à l'immense assemblée qui se massa dans la cathédrale, le 4 octobre dernier, au retour de la grande procession de Winnipeg.

Pique nique Catholique

Le deuxième pique-nique annuel des Sociétés de charité catholiques, aura lieu, le jeudi 12 août, sous les auspices des Chevaliers de Colomb. Ce pique-nique aura lieu à Elm Park.

On se rappelle que l'an dernier les chevaliers de Colomb réalisèrent comme bénéfice net la somme de $1500, dont ils firent trois part égales en faveur de l'Hôpital de Saint Boniface, l'orphelinat St-Joseph et l'hôpital de la Miséricorde.

Nous demandons à nos lecteurs et à nos lectrices d'encourager ce pique-nique, dont le produit est si bien employé.

Nous pouvons ajouter que le programme de cette fête champêtre sera très complet sous le rapport des amusements. Les services de la fanfare de Saint-Boniface ont été retenus.

Nous reparlerons de ce pique-nique avec plus de détails dans un prochain numéro.

L'EXPOSITION DE 1912

A une réunion du comité de l'exposition, le président, M. Hugh Sutherland, a annoncé qu'avec les autres membres du sous-comité nommé à cette fin, il s'est rendu après-midi auprès du premier ministe Roblin au sujet de l'aide du gouvernement provincial pour l'exposition. Le comité a demandé $250,000, et M. Roblin a promis de prendre en sérieuse considération cette demande, qui sera soumise au cabinet à sa prochaine réunion, dans quelques jours. Si on reçoit une réponse favorable, un comité de trois sera nommé immédiatement pour voir les gouvernements provinciaux de la Colombie Britannique, de l'Alberta et de la Saskatchewan, afin d'obtenir des assurances précises sur la nature et le montant de l'aide que ces provinces donneront à l'exposition.

Chronique de la Province

HAYWOOD MAN.

Dimanche le 11 juillet, les habitants de la nouvelle paroisse d'Haywood étaient en liesse.

C'était le jour de la première messe chantée dans la nouvelle église. Tous les citoyens s'étaient donnés le mot pour apporter à cette fête tout l'éclat et le brio qui convenaient bien dans une pareilles circonstance.

M. l'abbé M. Pierquin, curé de St Daniel et d'Haywood, chargé par Mgr l'Archevêque de St-Boniface de desservir la nouvelle paroisse, fut reçu dans sa nouvelle église comme un digne représentant du Christ.

Il y eut bien des larmes de joie qui coulèrent ce jour-là, lorsque les braves paroissiens, groupés autour de l'église aperçurent de loin, M. le Curé précédé d'une cavalcade, arriver triomphalement au bruit des pièces pyrotechniques annonçant aux alentours un événement peu ordinaire, et au son de la fanfare de St Claude, qui était venue pour la circonstance.

Les drapaux Carillon, Sacré-Cœur, Tricolore, Union Jack, entouraient la croix qui surmontait l'église.

L'intérieur de l'église était tout pavoisé de drapeaux, de draperies, et ornementé de roses.

Au milieu de tout cet éclat M. Maurice Fay, celui même qui avait jeté les fondations de l'église, un des promoteurs de cette œuvre, lut une adresse à M. l'abbé Pierquin.

M. l'abbé Pierquin répondit d'une manière touchante à l'adresse.

Le sermon qu'il prononça pendant la messe fut un petit chef-d'œuvre de tact, de délicatesse et de virile éloquence.

Il remercia la fanfare de St-Claude, les habiants de Lourdes, de Rathwell qui étaient venus en grand nombre, puis parla du rôle du prêtre, de son programme évangélique vis à vis de ses paroissiens, vis à vis de leur pasteur. Si on vous demande en France ou dans votre patrie d'origine, dit-il, sur la fin de son allocution ce qu'on fait au Canada, vous leur direz: "On travaille pour Dieu et la Patrie, on fait des œuvres, on fonde des paroisses, on travaille pour le Christ et pour l'Eglise, et comme cela, nous sommes sûrs d'être toujours de bons chrétiens et de bons citoyens.

La messe et les vêpres chantées, chacun s'en fut chez soi, content et réconforté, et avec la joie bien grande de revenir tous les dimanches assister à la messe dans sa paroisse.

Cent annees de paix entre le Canada et les Etats-Unis

La suggestion, faite la semaine dernière à Harvard par l'hon W. L. Mackenzie King, que le Canada et les Etats-Unis commémorent d'une manière convenable les cent années de paix entre les deux pays par l'érection et la dédicace d'un monument international, va probablement porter ses fruits. Il n'est pas du tout improbable que des mesures soient prises par le gouvernement canadien pour inviter la coopération du gouvernement des Etats-Unis à une célébration du centième anniversaire de la fin de la guerre de 1812-14 qui sera pour le monde entier un exposé des victoires de la paix, comparées à celles de la guerre, dans le règlement des différends internationaux. On croit que l'occasion est bien choisie pour le Nouveau Monde, avec ses cent ans de paix et des trois mille milles de frontière internationale où il n'y a pas un canon ni une forteresse, de donner une leçon au "camp armé" de l'Europe.

Le Manitoba

MERCREDI, 21 JUILLET 1909

Les deux cotes de la Medaille

ETUDE PUBLIEE DANS LA "REVUE FRANCAISE"

(*Suite*)

"Il faut certes regretter, dit à ce propos M. Pierre Leroy-Beaulieu, dans l'*Economiste français*, qu'il y a vingt-vinq ou trente ans les Canadiens-Français ne soient pas allés coloniser l'Ouest, dont la seule population était composée alors d'Indiens et de métis français, plutôt que de s'expatrier dans les villes industrielles de la Nouvelle-Angleterre, où plus d'un a perdu sa nationalité. Ils auraient pu, alors, constituer au Manitoba et dans les régions voisines, une autre province de Québec; lorsque la grande immigration d'Europe et des Etats-Unis a commencé à se porter au Canada— il y a moins de dix ans— elle aurait trouvé un bloc déjà puissant de 2 ou 300 000 Canadiens-Français, sinon davantage; elle aurait pu s'établir à côté mais non l'entamer et une province entièrement française aurait ainsi surgi dans l'ouest comme dans l'Est.

Aujourd'hui il est trop tard, il n'est même plus guère souhaitable que les Canadiens Français se dirigent en grand nombre vers l'Ouest. Ils ne pourraient que se perdre au milieu des populations anglaises, constituer tout au plus quelques ilôts épars où leur langue et leurs mœurs se perpétueraient difficilement et où ils n'auraient guère d'influence. Mieux vaut pour eux, puisque fort heureusement ils vont moins "aux Etats" ou qu'ils en reviennent, coloniser la vallée de l'Ottawa et le nord de la province de Québec. Il s'y trouve beaucoup plus de bonnes terres qu'on ne pensait naguère, et nos compatriotes d'outre-Atlantique sont particulièrement aptes à en supporter le rigoureux climat. Grâce à leur forte natalité, ils pourront en se concentrant ainsi, au lieu de s'éparpiller, former dans le bassin du Saint Laurent et les régions voisines, un bloc homogène et considérable qui ne s'effritera pas, en sorte que notre race qui avait paru jadis devoir dominer toute l'Amérique, continuera du moins d'y tenir honorablement sa place"

* * *

Comme le dit très justement M. Pierre Leroy-Beaulieu, il est fort regrettable que les Canadiens-Français n'aient pas commencé il y a 25 ou 30 ans la colonisation de l'Ouest, car ils y constitueraient aujourd'hui une masse inattaquable. Mais, là où on peut différer d'opinion avec lui, c'est dans les conclusions qu'il tire de leur abstention.

Aujourd'hui il est trop tard, dit-il. C'est là une opinion qui n'est pas partagée par tout le monde. Il est tard, en effet, bien tard même, mais il n'est pas trop tard, étant donné surtout qu'il existe au nord-ouest des territoires immenses et fertiles qui sont sans population. Faut-il donc abandonner ces vastes espaces au flot des émigrants qui arrivent de tous les coins de l'Europe en masses nombreuses: Anglo-Saxons, Slaves, Scandinaves, Italiens, etc ?

Ne vaut-il pas mieux pour les Canadiens-Français qui ont un un goût inné pour l'esprit d'aventure— c'est par leur trappeurs que le Nord-Ouest a été découvert, reconnu et sillonné en tous sens au temps où il n'y avait encore que des Indiens, et ce sont eux qui en ont été les premiers colons— ne vaut-il donc pas mieux qu'ils cherchent le plus possible à prendre leur part du gateau ?

Faut-ils laisser à l'abandon les nombreux groupes français installés dans l'Ouest canadien, permettre aux plus faibles d'être étouffés par des voisins d'une autre race, et, en délaissant les plus forts, leur enlever l'espoir de jouer un jour un rôle prédominant ?

La question a d'autant plus d'importance qu'il ne faut pas oublier que ces groupes français ont poussé dans l'Ouest, comme nous l'avons établi antérieurement, des racines profondes et vivaces. Sans doute ils sont trop disséminés, ayant été semés au hasard sur tous les points des trois provinces, sans plan d'action, sans cohésion, sans facilités de rapprochement. Mais ils ont, pour la plupart, fait preuve de tant de vitalité, donné tant d'espérances d'avenir que ce serait une faute grave de les abandonner à leur sort.

L'un d'eux, formant une masse compacte, est fortement établi sur les bords de la rivière Rouge, à l'est du Manitoba, où il forme la base la plus solide des Canadiens-Français de l'Ouest. Deux autres moins importants, mais appelé à le devenir sont fixés dans la région de Prince-Albert, dans la province de Saskatchewan, et dans celle d'Edmonton dans l'Alberta. Ce sont ces trois groupes que bien loin d'abandonner, il faut soutenir à tout prix, car ils seront le levier de l'influence français dans l'Ouest.

Il faut attendre beaucoup d'eux si une immigration judicieusement dirigée vient renforcer à point cette merveilleuse natalité dont ont fait preuve jusqu'à ce jour les Canadiens-Français.

M. Pierre Leroy-Beaulieu conseille à ces derniers de porter leurs efforts de colonisation sur la vallée de l'Ottawa et le nord de la provincede Québec. Ils ont déjà d'ailleurs fortement essaimé dans la vallée du haut Ottawa, où de bons établissements sont possibles et où de riches terrains miniers attirent depuis peu nombre de colons. Là il faut se presser avant que les meilleures places soit prises et mettre en pratique la devise si vraie du curé Labelle: "Emparons-nous du sol".

Quant au nord de la province de Québec, qui recèle de précieuses richesses cachées, sa pénétration est rendue plus difficile par la présence d'immenses fôrets. Seul, ou à peu près, le robuste et endurant bûcheren canadien est de taille à s'y tracer un domaine. Il n'a donc pas de concurrence à craindre et il peut y travailler à son heure. Dans ces conditions ne vaut-il pas mieux laisser la colonisation s'y faire progressivement, et à petites doses, et diriger le courant migrateur vers des terres dont l'occupation est plus urgente? Les Canadiens-Français ont là à leur porte, un vaste territoire dont ils ont la garde, et seuls la garde. Ils peuvent être sûrs, en outre, qu'on ne le leur disputera pas. Qu'ils le conservent donc précieusement pour eux, mais n'oublient pas qu'en ce moment c'est ailleurs que leur action doit se faire sentir. Le nord de la province de Québec doit être la réserve de la colonisation française de l'avenir.

C'est donc l'Ouest que les Canadiens-Français peuvent, et même doivent considérer comme le chant de colonisation le plus pressé d'occuper. Leur tâche sera, non pas de s'éparpiller en tous sens dans les trois provinces en suivant les impulsions, aussi divergentes que nombreuses, de leurs prédécesseurs dans l'Ouest, mais de faire, autant que possible, converger leurs efforts vers l'un des trois groupes français du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Ces groupes, les Canadiens devront faire tous leurs efforts pour les rapprocher les uns des autres, jeter entre eux des traits d'union afin d'arriver à établir de l'un à l'autre une série ininterrompue de centres de colonisation.

La tâche ne sera pas trop difficile entre les régions de Prince-Albert et Edmonton, que met en communication la grande vallée de la rivière Saskatchewan. La contrée est encore fort peu peuplée, il sera donc facile de la jalonner de quelques points de colonisation qui ne manqueront pas de faire tache d'huile. Plusieurs sont d'ailleurs déjà posés.

NOTICE

RURAL MUNICIPALITY OF TACHE MAN.

SALE OF LANDS FOR ARREARS OF TAXES

By Virtue of a warrant issued by the reeve of the Rural Municipality, of Tache, under his hand and the corporate seal of the said municipality, to me directed, bearing date the Thirteenth day of July, A. D. 1909, commanding me to levy upon the several parcels of land herein mentioned and described, for arrears of taxes respectively due thereon together with cost, I do hereby give notice that, unless the said arrears of taxes and cost be sooner paid, I will, on Tuesday, the Seventeenth, day of August A. D 1909, at the hour of one o'clock in the afternoon, in the council chamber, Lorette, proceed to sell by public auction the said lands for the said arrears of taxes and costs.

DESCRIPTION	Section	Township	Range	Arrears of Taxes	Cost	Total	Patented
Lot No. 1 & Wig 6 Chs, lot No 5, Grande-Pointe				$ 70 30	50	$70 80	do
Lot in lot 7, Grande Pointe				15 84	50	16 34	do
S. W. ¼ Section	7	8	4 East	68 77	50	69 27	do
W. ½ SE. ¼	8	8	4 "	210 10	50	210 60	do
N. W. ¼	30	8	4 "	79 45	50	79 95	do
N. E ¼	30	8	4 "	79 47	50	79 97	do
SE. ¼ & E. ½ of SW. ¼	17	9	4 "	124 96	50	125 46	do
North of L. S. 8,	19						
& N.L.S. 5 & 6 &							
S. LS. 12	20	9	4 "	30 83	50	31 33	do
East Fraction & 19 S. LS, 5 & 6 prt of LS 11	20	9	4 "	101 16	50	101 66	do
18 Chs. S. LS. 1 & 2	30	9	4 "	30 94	50	31 44	do
Wly. 15 Chs. of LL. 15 & 16 LS. 14 Part of 11 & E&W of Seine River	30	9	4 "	57 09	50	57 59	do
W. ½ lot 8 Lorette				83 29	50	83 79	do
E. ½ lot 8 Lorette				161 94	50	162 44	do
Lot 9 Lorette				84 64	50	85 14	do
E. 6 Chs. lot 16				34 69	50	35 19	do
W. 10 Chs. lot 22 Lorette				128 32	50	128 82	do
Lot 25 Lorette				69 52	50	70 02	do
E, ½ of N, ½ &	19						do
NW. ¼	20	8	5 "	94 78	50	95 28	do
NW. ¼ & N. ½ of SW¼	22	8	5 "	94 78	50	95 28	do
SE ¼ and E, ½ of SW ¼	32	8	5 "	110 48	50	110 98	do
E. ½ lot 26 Lorette				31 60	50	32 10	do
Lot 35 Lorette				74 94	50	75 44	do
Lot 41 Lorettte				75 47	50	75 97	do
15 Chs. of LS. 2-7-10 and 15 23	23	9	4	45 02	50	45 52	do
5 Chs. E, of Ls 2-7-10 and 15 W ½ of LS. 1-8-9-16	23	9	4	99 51	50	100 01	do
E. ½ of E, ½	26	9	4	67 54	50	68 04	do
Lot 50 Lorette				64 47	50	64 97	do
Se. ¼ and S. ½ of NE. ¼	28	9	5	97 36	50	97 86	do
LS. 1-8-9 and prt 16	1	9	5	56 16	50	56 66	do
Frac. S. and N. Seine R	9	9	6	41 65	50	42 15	do
N. ½ of Nw. ¼	10	9	6	35 70	50	36 20	do
LS 1-8-9	16	9	6	57 94	50	58 44	do
N. ½ of NW ¼	24	9	6	35 84	50	36 34	do
NW. ¼ and N. ½ of SW. ¼	1	9	7	76 78	50	77 28	do
NE. ¼	9	9	7	93 70	50	94 20	do
NE ¼	15	9	7	43 80	50	44 30	do
SE. ¼	16	9	7	55 57	50	56 07	do
NE. ¼	24	9	7	43 80	50	44 30	do
LS. 11-12 and N, ½ of LS. 5 and 6	33	9	7	50 44	50	50 94	do
NE. ¼	33	9	7"	151 50	50	152 00	do
NE, ½	18	9	8"	55 81	50	56 31	do
NW. ¼	22	9	7"	48 37	50	48 87	do
LS. 1-2-3-4	22	9	8	41 64	50	42 14	do
N. ½ LS. 13	23	9	7"	35 19	50	35 69	do
East prt. Lot 23 Lorette				65 74	50	66 24	do

R. J. R. ARPIN

Secretar.-Treasurer

Municipality of Tache, Lorette, P. O.

Il n'en sera pas de même pour joindre la région de Prince-Albert au bloc de la rivière Rouge. De ce côté, la distance est autrement plus grande et, en outre, de très nombreux centres anglais ou bien des colonies de Russes, Hongrois Scandinaves ou autres, barrent complètement la route à l'immigration française. Ce n'est guère qu'en faisant un grand arc de cercle et en contournant le lac Manitoba pat le nord, où la colonisation n'a par encore pénétré que la soudure pourra se faire, mais combien difficilement !

Bien que la distance soit encore plus considérable, la jonction du bloc du Manitoba à la province même de Québec est plus facilement réalisable. Entre ces deux provinces, il y a un vide presque complet de population. Le sol est ingrat, les terres sont peu fertiles et l'immigration ne s'y porte point; mais c'est la route obligée de l'est à l'ouest. Aussi, malgré ses désavantages, une suite de petits centres, tous anglais, a pris naissance le long du Pacifique Canadien la grande voie ferrée qui unit les deux extrémités du Dominion.

Mais voici qu'une bonne aubaine se présente aux Canadiens Français. Un nouveau chemin de fer transcontinental, le Grand Tronc Pacifique, se construit en ce moment, et son itinéraire, qui passe au nord de celui du Pacifique Canadien, traverse pendant beaucoup plus longtemps la province de Québec avant de couper le nord d'Ontario et déboucher à Winnipeg, la capitale du Manitoba et le grand centre commercial de tout l'Ouest. Le pays traversé est aussi à peu près inhabité, mais les terres n'y sont point aussi mauvaises qu'au nord des grands lacs. Il y a donc là des perspectives pour la colonisation, bien que la région ne vaille pas les grandes plaines de l'Ouest. Nombreux sont les Canadient Français qui sont occupés à l'établissement de la voie ferrée. Que n'en reste-t-il un bon nombre s'établissant sur les lieux mêmes où ils ont travaillé! Ce serait là comme un chapelet de petits centres qui pourraient se multiplier à l'aide de l'immigration et former les anneaux d'une longue chaine qui, grâce au ruban d'acier du Grand Tronc Pacifique, unirait l'un à l'autre le petit groupe français du Manitoba au bloc solide et indéracinable de la province de Québec. L'occasion est propice de jeter un pont entre les deux provinces, par-dessus le nord d'Ontario; que les Canadiens Français ne la laissent pas échapper, car elle ne se représentera peut-être plus jamais.

La partie n'est donc pas perdue pour eux. Il n'est pas encore "trop tard" pour prendre, dans les vastes territoires du Nord-Ouest, la position à laquelle ils ont droit de prétendre. La province de Québec ne doit pas se confiner dans son splendide isolement. Elle doit, au contraire, faire un vigoureux effort pour établir, là-bas au loin, les fondements d'une province sœur qui jouera un rôle considérable dans les destinées futures de la Confédération et permettra d'établir un frein utile et nécessaire aux ambitions ardentes que ne manquera pas d'avoir le jeune peuple qui sortira de l'amalgame de tant de nations différentes.

GEORGES DEMANCHE.

M. l'Abbe Cherrier

La paroisse de l'Immaculée Conception a dignement fêté le vingt-cinquième anniversaire du pastorat de M l'abbé Cherrier. Ce prêtre distingué a pu palper l'affection dont il est justement l'objet et mesurer de l'œil le chemin parcouru depuis l'année 1884, alors qu'il venait prendre la direction d'une modeste paroisse dans les limites nord de la ville de Winnipeg.

Cette paroisse avait d'abord été confiée au R. P. Lebret O.M.I. De toutes nos nombreuses églises catholiques celle de l'Immaculée Conception est la plus rapprochée de la Pointe Douglas, l'endroit où débarquèrent les deux premiers missionnaires qui se soient fixés permanemment au Nord-Ouest: Mgr Provencher et M. Dumoulin. C'est là que ces apôtres offrirent d'abord le saint sacrifice de la messe.

La civilisation moderne couvre aujourd'hui ce site historique. Mais pour nous, le souvenir est toujours là.

Et c'est sur ce coin de terre bénie que M. l'abbé Cherrier a exercé son zèle depuis un quart de siècle.

M. l'abbé Alphonse Avila Cherrier est né le 26 septembre 1849, à Laprairie, dans la province de Québec. Il fréquenta d'abord les écoles primaires de Beauharnois et fit ses études classiques et philosophiques au collège de Ste Thérèse, dans le comté de Terrebonne Il est un gradué de l'Université Laval.

Ordonné prêtre le 30 août 1874 par Monseigneur Fabre, il vint au Manitoba en 1878. Il se fit accompagner de ses vieux parents, qui demeurèrent longtemps avec lui et qu'il entoura, jusqu'à leur mort, de soins affectueux.

Après avoir rempli les fonction de curé d'office à la cathédrale de Saint-Boniface pendant trois ans, il accepta d'être le supérieur du Collège, où il fut tout à la fois directeur du séminaire et professeur.

En 1884, il prenait charge de la paroisse de l'Immaculée Conception, à la demande de Mgr Taché.

* * *

La journée de célébration— mercredi — a commencé par une grand'messe solennelle chantée par le jubilaire lui-même. Assistaient: comme diacre, M. l'abbé Messier; sous-diacre M. l'abbé Paré. Le sermon de circonstance a été donné par le R P. D'Alteu, O. M. I, de l'église Ste Marie.

Dans le chœur, on remarquait un clergé nombreux; la nef était remplie de fidèles.

Le chœur, —un chœur bien exercé— était sous la direction de M, C. F. Cardinal; mademoiselle Gelley touchait l'orgue.

Après la cérémonie, il y eut banquet du clergé au presbytère.

* * *

Dans la soirée, banquet public dans les jardins du presbytère. Le spectacle était délicieusement joli de ces tables installées sur la verdure des pelouses, à l'ombrage des feuillages, et plus tard, dans le chatoiement des lanternes chinoises.

Les convives étaient au nombre d'environ quatre cents: ils appartenaient à toutes les paroisses de Winnipeg et de Saint Boniface, car M. l'abbé Cherrier est une personnalité qui sort du simple rayon d'une paroisse et qui a depuis longtemps mérité de tous les catholiques de l'Ouest sans distinction de frontières d'aucune espèce. La part qu'il a prise au développement de l'éducation en ce pays, sa fermeté au Conseil de l'Université de Manitoba, surtout ses luttes dans la question scolaire de l'Ouest sont des faits que nous ne devons et que nous ne voulons pas passer sous silence.

Ce banquet a été présidé par M. J. Fahey —le *popular Joe*. La liste des orateurs a été longue; tous rendirent hommage au jubilaire Le R. P. D'Alton lut un télégramme de Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface qui avait du partir en voyage: *Félicitations offertes de tout cœur. Bénédiction pour encore de nombreuses et heureuses années.*

* * *

Le discours de M. l'abbé Cherrier a été une acte de reconnaissance au Ciel pour ses faveurs, et un cordial remerciement à la paroisse de l'Immaculée Conception qui montrait un si profond attachement à son pasteur. Evoquant le passé, le vénéré jubilaire compara les œuvres de la paroisse —église, couvent, écoles, cercle catholique— aux arbres de son jardin qu'il avait lui-même mis en terre et dont il aimait maintenant contempler la robustesse. Cette floraison d'arbres et d'édifices le comblait de joies puisqu'elle était une manifestation de la faveur du Ciel et lui rappelait en même temps le labeur heureux de sa jeunesse—de ce temps où, prêtre nouvellement consacré, il avait offert sa vie et ses énergies au service de l'Eglise.

L'orateur mentionna ce fait consolant que pendant son ministère à l'Immaculée Conception, il avait enregistré quinze cents baptêmes et quatre cents mariages. M. Cherrier fit l'éloge des RR. SS. de Jésus-Marie, qui ont charge du couvent, et réitéra à ses paroissiens la vive affection qu'il a pour eux.

Le jubilaire remercia aussi la population catholique en général d'avoir cordialement participé aux fêtes par lesquelles les paroissiens de l'Immaculée Conception avaient voulu honorer leur curé.

Notons que les Chevaliers de Colomb ont présenté à M. l'abbé Cherrier un fauteuil de prix. M. Cherrier —qui est chevalier convaincu— a été très touché de cette marque d'estime.

Pelerinage a Ste-Anne des Chenes

LUNDI, 26 JUILLET 1909

DEPART DE LA GARE DE WINNIPEG,	8 HEURES,	A. M.
" " " " ST. BONIFACE,	8 05 "	A. M.

Prix du billet aller et retour { Adultes 75 cents. Enfants 35 cents.

LES BILLETS SERONT VENDUS A L'ARCHEVECHE

RETOUR—Départ de Ste-Anne à 6.15 heures P. M.

Les personnes demeurant sur le parcours des lignes des chemins de fer Canadian Northern et Canadian Pacific pourront obtenir une réduction dans l'achat de leur billet si elles se conforment à ce qui suit:

Si en achetant un billet au plein tarif elles se font donner par l'agent de leur station un "STANDARD CERTIFICATE" pour la "CONVENTION DE STE ANNE," si elles produisent ce certificat et le font contresigner par l'Abbé T. Paré à Ste Anne qui attestera leur présence à Ste Anne

Ces "Certificats Standard" devraient lui être montrés au plus tôt, afin qu'il puisse en savoir le nombre qu'il doit inscrire sur le dos du dit "Certificat Standard" c'est-à-dire qu'il devra avoir vu tous ces "Certificats Standard" avant de pouvoir donner un certificat à chacun car

Du nombre des "Certificats Standard"

dépendra la réduction accordée

S'il y a 100 personnes qui ont obtenu ces "Certificats Standard" les porteurs auront droit à un billet de retour gratuit.

S'il y a 25 personnes ou plus, elles auront droit à un billet de retour en payant le tiers du plein tarif.

S'il y a 24 personnes ou moins elles auront droit à un billet de retour en payant les deux tiers du plein tarif.

Votre billet jusqu'à Winnipeg devra avoir été acheté dans les trois jours précédant le 26 juillet (le dimanche non compté), et votre billet de retour devra être acheté dans les trois jours suivant le 26—Et vous n'aurez droit à la réduction que sur remise de votre "Certificat Standard" dûment certifié par l'abbé T. Paré et vous devrez produire ce certificat 10 minutes avant le départ du train. Le billet que vous obtiendrez ne vous permettra pas d'arrêter en route et vous devrez retourner par la route par laquelle vous serez venu.

Les pèlerins pourront se procurer un repas substantiel à quelques pas de l'Eglise au prix de 25 cents.

M. Clemenceau defait

Le ministère français a été défait, hier, par un vote de 212 contre 176, sur la question navale.

M. Clémenceau, disent les dépêches, doit sa défaite soudaine à une violente altercation avec M. Delcassé, au cours de laquelle il aurait prétendu que l'affaire d'Algérsias, conduite par M. Delcassé, avait été une humiliation pour la France. Les députés n'ont pas voulu admettre par leur vote que le traité d'Algésiras fût une humiliation nationale.

—M. Alphonse Beaudry, bijoutier, orfèvre, désire annoncer au public, qu'il a ouvert un atelier au 78 rue Provencher, pour réparation de montres, bijoux, etc. Ouvrage garantie, fait promptement et à des prix défiant toute compétition.

DECES

Dimanche dernier à l'âge de huit ans est mort Ernest Mager enfant de monsieur et madame Jos Mager, de cette ville.

Les funérailles ont eu lieu hier à la cathédrale, et un grand nombre d'amis de la famille ont suivi le corbillard.

Nous offrons à monsieur et madame Mager nos sympathies bien sincères.

Chez Nous ET Autour de Nous

—M. le juge et madame Dorval, de Fargo, étaient à Winnipeg la semaine dernière et ont visité l'Exposition.

—La MAISON CANADIENNE offre des marchandises à prix réduits, une visite vous convaincrr de nos avances.

—Ouverture de la MAISON CANADIENNE, Samedi le 24 juillet, porte voisine de la Pharmacie de Saint-Boniface, Avenue Provencher.

—A vendre par MM. Guilbault et Cie., du bois de première qualité: épinette, tremble et cyprès, en gros et en détail. Téléphone 604.

—Mademoiselle Louise Côté, et M. Côté, étudiant en médecine de Montréal, sont en promenade à Saint-Boniface, chez leurs frères M.M. J. B. Côté et J. R. Côté

—Madame Gendron, et mademoiselle Maria Beauchamp de Montréal, sont en visite chez monsieur et madame P. E. Beauchamp, rue Notre Dame Saint-Boniface.

—Nous ne savons pas encore exactement le montant fait par les Dames Patronnesses de l'Hôpital à l'Exposition, mais on nous dit que la somme sera très substantielle. Nous y reviendrons.

—La fête de l'Union Métisse à St-Vital mercredi, a été un joli succès. Le matin, il y a eu office religieux, dans l'après-midi, pique-nique rehaussé par des discours patriotique et agrémenté de concours et jeux variés.

—Madame Girard veuve de feu l'hon. sénateur Girard, de Montréal, et sa sœur, Mde de Lamothe Christin, l'artiste cantatrice bien connue sont en visite à Winnipeg, les hôtesses de madame (juge-en-chef) Dubuc.

M. G. O P. Clavet est mort subitement dimanche soir à Port Arthur. C'était un des citoyens les plus distingnés de Port Arthur. Il fut quatre fois maire. Il a succombé à la paralysie. M. Clavet faisait partie de la maison Clavet et Dobie.

—PERDU lundi soir, une jeune chienne, *setter*, tête tacheté noir et brun (black and tan); corps blanc, tacheté légèrement de noir. Age 6 ou 7 mois La personne qui la retrouvera pourra en prendre soin temporairement et prévenir au numéro 230 Smith St., Winipeg. Tel, Main 8810, Récompense offerte.

—Trois hommes ont été mardi soir victimes d'un terrible accident. Pendant un orage électrique quatre hommes, qui travaillaient à la voie du Grand Tronc Pacifique, se sont réfugiés sous un wagen pour si protéger. Pendant qu'ils étaient sous cet abris, une locomotive vint frapper ce wagon. Les quatre hommes essayèrent de s'échapper de leur dangeureuss position, mais un seul y réussit. Les trois autres furent horriblement mutilés et mourront peut-être. Les noms des blessés sont: Constantine Stengel, un Allemand, Michael Omchiski, un Polonais et James Mc Leod.

—IMPORTANT POUR LES FERMIERS. Les personnes éloignées de la ville peuvent adresser leurs commandes par la malle à la MAISON BLANCHE, elles seront sures d'être consciencieusement servies et très promptement Les prix de la MAISOM BLANCHE sont toujours plus bas que partout ailleurs. A NOTER: le transport est payé par la MAISON BLANCHE.

—Durant la semaine de l'exposition le magasin de la MAISON BLANCHE n'a pas cessé d'être encombré de visiteurs venus pour profiter des bargains offerts à cette occsion. Aussi Messieurs Moscowitch propriétaires de la MAISON BLANCHE remercient leurs clients de leurs continuel patronage et se tiennent toujours à leur entière disposition pour leur offrir des marchandises de première qualité à des prix toujours raisonnables.

—A vendre: 5 magnifiques lots d'une valeur minimum de $300 près de la rue Des Meurons et rejoignant la rue Dubuc. Dimensions 25x132 pieds, terrain haut sur rues et ruelles de 66 et 20 pieds. Prix du lot pour ceux qui prendront l'engagement de bâtir, $250, $5 comptant et $5 par mois. Conditions idéales permettant avec le même prix d'un loyer d'acquérir une belle propriété. S'adresser à G. Mulon, 372 rue St. Jean-Baptiste.

En Perse

Après quatre jours de bataille, les *nationalistes* ont réussi à s'emparer du pouvoir. Le Shah a été déposé; il s'est refugié à l'embassade russe; et il devra vraisemblablement quitter son pays, qui lui reproche la déprédation des finances, l'incurie et une bonne partie des autres *faiblesses* qu'on attribuait non sans raison au sultan de Turquie, Ald'ul-Hamid, dont la déposition a eu lieu avec retentissement il y a deux mois.

Le nouveau souverain est le le fils de celui auquel on vient d'enlever la couronne. Il s'appelle Ahmed Mirza, il est encore mineur: c'est donc un petit *chat* de douze ans.

Sa capitale, Teheran, lui a déjà fait hommage de vassalité.

Notice to Creditors

In the matter of the estate of Achille Moncarey late of the City of St Boniface in the Province of Manitoba, Laborer, Deceased.

Notice is hereby given that all persons having any claims against the late Achille Moncarey who died on or about the twenty-seventh day of January A. D. 1908 at Camp No. 5 Rat Portage Lumber Company in the Province of Ontario are required to send by post prepaid or to deliver to the undersigned, the Toronto General Trusts Corporation, Administrator of the estate and effects of the said Achille Moncarey, their names and addresses and full particulars in writing of their claims and statements of their accounts and the nature of the securities, if any, held by them.

And take notice that after the 30th day of August A. D. 1909 the said Toronto General Trusts Corporation will proceed to distribute the assets of the said deceased among the persons entitled ther to having regard only to the claims of which it shall then have had notice, and that the said Toronto Toronto General Trusts Corporation will not be liable for the said assets or any part thereof to any persons of whose claim be shall not then have received notice.

Dated at Winnipeg this 12th day of June A D 1909.

THE TORONTO GENERAL TRUSTS CORPORATION
per DUBUC & TOWERS,
its Solicitors.

ON DEMANDE

Pour l'Ecole Lorette Ouest No. 990 une institutrice avec un diplôme de deuxième ou troisieme classe, pouvant enseigner le français et l'Anglais. Ecole devant ouvrir le 1 sept. Pour plus amples renseignements s'adresser, en spécifiant prix demandé, à

ALFRED COURNOYER
Secrétaire Trésorier
Lorette Man.

Second :-: Pique-Nique :-: Annuel

des Œuvres de Charite Catholiques

Elm Park :-: Conge Civique
le 12 aout 1909

Jeux, Sports. Amusements. Musique par la fanfare de Saint-Boniface

On servira des rafraîchissements durant toute la journée à des prix modérés; et entre 5 et 8 heures, on servira un magnifigue diner froid pour 25 cents.

Le pique-nique de l'an dernier a rapporté $1500, qui furent divisés également entre les hôpitaux de Saint-Boniface et de la Miséricorde, et l'orphelinat St. Joseph.

Billets 25c. - Enfants 10c.

Le "Glorieux" 4 Juillet

Chicago, 6.— D'après les données recueillies par le "Record-Herald", le bilan des trois jours de célébration de la fête du 4 juillet est comme suit: 46 morts et 1575 blessés; le tétanos a fait jusqu'ici dix-huit victimes, et les pertes causées par le feu s'élèvent à $446,400.

A VENDRE

HOMME OU FEMME.—Mon certificat de terrain gratuit comme vétéran de l'année sud-africaine, émané par le département de l'Intérieur, Ottawa: bon pour 320 âcres de n'importe quel terrain ouvert dans l'Alberta, la Saskatchewan ou le Manitoba. N'importe quelle personne âgée le plus de 18 ans, homme ou femme, peut acquerir ce terrain avec ce certificat. Vente immédiate à $800. Ecrivez ou télégraphiez L. E. Telford, 131 Shuter Street Toronto, Ont.

Bien à vous,
HEALY & CO.

A VENDRE

LA CHANCE DE VOTRE VIE

Une belle ferme améliorée, près de St Pierre, seulement 35 milles de Winnipeg, à quinze minutes de marche de la banque, hotel, les magasins, l'église et les écoles. Une des plus jolies campagnes françaises du Manitoba, 170 âcres en culture, cloturee, bonnes décharges, bonne grainerie, hangar à voitures, terre de première qualité, prête à casser, très bonne pour culture mixte. Contient à peu près 312 âcres (Taxes entièrement payées). Une petite hypothèque de $1200 payable $25 par année. Accepterai $2 l'âcre comptant, le reste payable en 10 ans, ou la récolte pourrait faire un paiement partiel. Prix, $26 l'âcre. Une propriété à Winnipeg pourrait être acceptée en paiement partiel. Aucune offre raisonnable ne sera rejetée adressez-vous au propriétaire ou téléphonez 3300 Main et 5117 Main.

JOHN COWARD,
512 rue Spence, Winnipeg.

FEUILLETON DU MANITOBA.

MON COUSIN GUY

(Suite.)

—Oh! je t'en prie, Louise, taisez-vous, Mlle d'Estève. C'est une vraie obsession d'entendre ainsi sans cesse parler d'elle. Je lui serais, pour ma part, très reconnaissant de ne pas exercer son imagination sur mon compte. Que veux-tu que j'aie?... Rien... sinon le regret constant d'avoir ma place marquée parmi ceux qui n'ont que la peine de vivre! Il est vrai qu'à certaines heures cette peine peut compter!... Mais ce n'est guère le moment de nous livrer à des considérations philosophiques ou autres... Le temps presse...·Louise, je te dis au revoir.

Toujours sérieuse, Mme Chausey interrogea :

—Resteras-tu longtemps à Douarnenez ?

—Je ne pense pas... à moins que, chose très improbable, je ne puisse, en ton nom ou au mien, être bon à quelque chose pour Ariette...

Elle n'insista pas et dit "au revoir" à son tour. Elle sentait que son frère avait raison de partir, que sa démarche était toute naturelle mais, en même temps, un obscure regret l'agitait qu'il fit ce voyage. Pourtant, chose étrange, pas une fois l'idée ne lui vint que Guy put porter à Ariette plus qu'un simple intérêt fraternel, tant à ses yeux la nièce était encore une vraie enfant. Elle ne soupçonna pas quand le soir même en s'endormant, elle pensa que son frère roulait vers Douarnenez, elle ne soupçonna pas qu'une impatience le brûlait d'arriver, qu'il sentait tomber sur son cœur même les larmes désespérées que l'enfant versait là-bas toute seule, ayant perdu le père qu'elle adorait...

Toute la nuit, Guy de Pazanne voyagea ainsi ; mais seulement au milieu du jour suivant il atteignit Douarnenez. La gare était presque déserte. En cette saison, les touristes n'y venaient point et le chef de gare le considéra un peu étonné. Lui ne s'en apperçut même pas et, en hâte, s'engagea dans le pays par ce même chemin qu'il avait parcouru pour la première fois, alors qu'elle cheminait alertement devant lui, la petite Ariette, sérieuse dans sa robe toute rose... Qu'il était bien enfui ce jour d'été chaud de soleil!... Un vent âpre, maintenant, soulevait les flots gris qu'il apercevait dans un lointain embrumé, et aucun groupe joyeux n'avançait devant lui. Il croisait seulement des femmes en coiffe blanche qui se retournaient sur son passage. A distance, des enfants le suivaient, chuchotant dans leur langue bretonne, et le voyant se diriger vers la maison du docteur Morgane, ils comprenaient et cessaient de rire pour un moment. Guy arrivait... Il reconnaissait la maison, le petit perron, le jardin où quelques pousses hâtives verdoyaient sur le bois des arbres. La porte était large ouverte.

Quand il approcha, des femmes du pays qui causaient à demi-voix devant le peron, s'écartèrent, laissant apercevoir sur le seuil une grande femme en noir, Mme Morgane elle-même. Et Guy s'aperçut alors qu'il n'avait pas encor songé qu'Yves Morgane laissait une veuve et d'autres enfants qu'Ariette...

Il n'y avait guere de visible trace de douleur sur ses traits, dont l'expression était plus impérieuse encore que de coutume. Elle toisa le jeune homme et demanda d'un ton raide, sans le reconnaître :

—Vous désirez, monsieur?

Guy s'inclina avec une aisance legèrement hautaine.

—Permettez-moi, madame, de me présenter de nouveau à vous, Guy de Pazanne.

—Ah! oui, je me souviens, le cousin d'Arlette....

Froidement, il continua :

—Nous avons reçu la triste nouvelle, et je suis venu vous exprimer toute notre sympathie pour votre malheur, pour celui d'Arlette.

Elle enveloppa le jeune homme d'un coup d'œil perçant. Si la mort de son mari avait éveillé quelque réelle émotion dans son âme glacée, en cet instant, à coup sur, elle n'éprouvait plus qu'une sourde irritation de l'arrivée inattendue de Guy de Pazanne, parce que, avec la clairvoyance de sa jalousie, elle devinait tout de suite qu'il était à Douarnenez non pas pour elle, ni pour ses enfants, mais pour Ariette seule!...

Et du même ton rogue, elle répondit :

—Vous êtes bien honnête, monsieur, d'être venu de Paris pour assister au deuil de mon mari dont la mort sera un grand malheur pour beaucoup... Le service a lieu demain.

C'était presque un congé qu'on lui donnait.

Mais Guy, sans se départir de sa politesse, dit froidement, d'un accent très net :

—Je vous remercie, madame, de vouloir bien m'avertir, et je vous serais, de plus, infiniment reconnaissant de me dire si je puis voir ma cousine Ariette.

—Mon Dieu, je n'en sais rien. Certainement, puisque vous vous êtes dérangé pour elle, ce serait bien le moins qu'elle vous en remerciât... Mais c'est une créature si bizarre qu'elle ne voudra peut-être pas vous voir!... Ou croirait vraiment qu'elle seule est frappée par la mort de mon mari. Elle est là à le regarder sans même pleurer comme sa sœur, avec des yeux fixes, ainsi qu'une vraie folle... Enfin, je vais lui faire savoir que vous êtes ici et qu'il faut quelle descende.

—Je vous en prie, madame, ne faites rien de pareil. Veuillez seulement l'avertir de mon arrivée... Elle me recevra si elle le ve...

Mme Morganne eut de nouveau un regard singulier où il n'y avait pas un atome de bonté.

—Que de cérémonies pour une enfant! Allez la trouver, ce sera bien plus simple ... Excusez-moi seulement si je ne vous conduis pas... j'ai beaucoup de pénible besogne aujourd'hui...

Et elle appela :

—Corentin! Corentin!

Une porte s'ouvrit, et le jeune garçon apparut. Sa grande figure était bouffie par les larmes, et Guy, éprouvant tant de suite de la sympathie pour lui, serra affectueusement ses humbles mains. En silence, Corentin écouta l'ordre de sa mère et monta devant Guy, qui le suivait, le cœur battant à grands coups dans sa large poitrine.

—C'est lui! fit-il d'un accent étouffé.

Puis, très bas, suppliant et confus, il a mit vite :

—Soyez bien bon pour Ariette, dites!... Elle est si malheureuse!... Nous ne pouvons rien pour la consoler un peu, Yves et moi...

Et, sans attendre un mot de Guy, effrayé de sa hardiesse il s'enfuit.

Des cierges étoilaient la chambre presque obscure où le pauvre Yves Morgane avait souffert tant d'heures douloureuses... Maintenant la paix infinie était tombée sur lui... Au pied du lit, écrasée sur le sol, se détachait une forme mince

Au bruit de la porte, Ariette ne tourna pas même la tête. Elle demeura à sa même place, les yeux arrêtés sur le visage marmoréen de son père, farouchement étrangère à ce qui se passait autour d'elle... Alors Guy appela presque bas, la voix vibrant d'une pitié infinie et tendre :

—Ariette, me voici Ariette!

Reconnut-elle sa voix... Fut-elle seulement arrachée à sa torpeur?... Elle se détourna un peu. Dans le cadre de la porte, il était resté, sa grande taille découpée en sombre.

—Guy!... Ah! mon Dieu! Enfin vous voilà!

Elle se dressa et jetée par un élan d'enfant en détresse elle vint s'abattre dans les bras de Guy, qui l'entourèrent... Et elle y demeura sans un mot, sans pensée, sans larmes, toute brisée.

—Ariette, ma pauvre petite enfant chérie! murmura-t-il, sentant quel besoin elle avait, à cette heure, d'être entourée d'affection.

Sourdement, elle dit, d'un accent de désespoir passionné :

—Guy, je l'ai perdu!... Est-ce que c'est possible qu'il ne puisse plus me parler, m'embrasser, m'écouter, qu'il ne sente plus mes baisers? Oh Guy, je ne puis pas supporter cela!... C'est trop horrible!... J'aime mieux mourir avec lui... Oh! que je voudrais mourir!

Elle parlait d'un ton bas et haletant. A la lueur des cierges, il apercevait son pauvre petit visage creusé où les yeux secs flambaient, grandis encore par une sorte d'effroi devant l'inexorable malheur... et de nouveau, il répéta avec une extrême tendresse :

—Ariette, ma très chère amie!...

Le regard perdit un peu de sa fierté. Mais, serrant la main de Guy, elle reprit du même ton de douleur farouche :

(A suivre)

St-Vital

L'Union Métisse St-Joseph du Manitoba a tenu son Assemblée régulière le pour entendre le rapport du Comité de régie ses les dépenses et recettes de la fête du 14 Juillet.

Le Rapport étant extrèmement satisfaisant est adopté à l'unanimité.

Ensuite M. C. Peillet secondé par M. Pierre Dumas, fait motion :

Que l'Assemblée, reconnaissante envers son dévoué président M. Roger Goulet pour le tact et le talent avec lequel il a dirigé la fête, reconnaissant que le succès de cette belle journée est dû en grande partie à sa haute valeur, lui exprime ses remerciements et lui manifeste toute sa confiance.

Elle prie M. le président d'être son interprète auprès de Mme Roger Goulet pour lui exprimer ses sentiments de respectueuse gratitude pour la tâche si délicate qu'elle a assumée en secondant son mari, tâche qu'elle a remplie avec tant de grâce et de zèle.

Que des remerciements, tout spéciaux soient adressés aux dames qui se sont dévouées pour le service des tables et ont ainsi permis à la société de faire honneur à ses invités.

L'Assemblée adresse aussi ses félicitations et ses remerciements aux organisateurs dont l'habileté et le dévouement lui ont assuré le succès.

Qu'il soit adressé un remerciement tout particulier au sec-trésorier qui, quoique d'une santé chancelante, a fait preuve d'un grand dévouement.

L'Assemblée remercie sincèrement tout ceux qui, soit par leur contribution soit par leur concours, ont aidé au succès de la fête.

L'Assemblée remercie tout particulièrement son dévoué Chapelain M. l'abbé Prud'homme de sa présence parmi nous.

COMMUNIQUE.

Le subside federal

Le gouvernement provincial vient de recevoir du gouvernement fédéral un chèque au montant de $419,123,53, représentant la moitié du subside annuel que le Manitoba a droit de recevoir en vertu de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, tel qu'amendé en 1907.

Cité de St. Boniface

AVIS est donné que le Conseil Municipal de la Cité de St. Boniface a décidé de faire et de construire les ouvrages d'amélioration locale mentionnés ci-dessous (à moins qu'il n'en soit empêché par la réception d'une pétition telle que ci-après mentionnée.)

Dans les cas respectifs où les dits ouvrages d'amélioration locale seront exécutés, la Cité émettra des débentures d'amélioration locale pour un montant suffisant pour se procurer un montant d'argent égal au coût des dits travaux et cotisera et prélèvera annuellement une taxe uniforme de frontage suffisante pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre la dette et payer le montant des débentures, l'intérêt sur la dette créée étant calculé à cinq pour cent et sur le placement du fonds d'amortissement à quatre pour cent par an.

Dans les cas mentionnés ci-dessous où la Cité en général assumera une partie du coût de l'ouvrage la cotisation ne sera que pour la partie du coût qui se trouve en outre de la part de la Cité.

Et à moins que dans un mois à compter de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affecté dans chaque cas respectif, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété ne pétitionnent le Conseil à l'encontre des dits ouvrages d'amélioration locale ou contre la cotisation projetée pour en payer le coût, la Cité pourra, sans autre avis, procéder à la construction de ceux des dits travaux qui n'auront pas été opposés en la manière ci-dessus et à prélever des taxes de frontage tel que dit ci-dessus.

Les ouvrages d'amélioration locale qu'on se propose de faire sont les suivants groupés sous les titres de périodes d'années respectives durant lesquelles les cotisations seront prélevées et à l'expiration desquelles les débentures seront payables, savoir :

PERIODE DE VINGT ANNEES

Pavage en bitulitique, en asphalte ou en blocs de bois créosotés sur la rue Marion, toute la largeur de la rue, de l'avenue Taché à la rue St. Joseph, et sur 30 pieds de largeur, de la rue St. Jooseph à la rue Angevin, la Cité en général assumant un cinquième du coût total. Coût approximatif $22,079

PERIODE DE SEPT ANNEES

Pavage en blocs de cèdre, 18 pieds de largeur, sur la ruelle entre l'avenue Provencher et la rue Dumoulin, de la rue St. Joseph à la rue du Collège. Coût approximatif, $1997.

Pavage en blocs de cèdre sur la rue Archibald, de 15 pieds de largeur, de la limite Nord du bloc 313 R. C. M. plan 433, jusqu'à la rue Marion, la Cité en général assumant un cinquième du coût total du dit pavage. Coût approximatif $6300.

(Par ordre) J. B COTE,
Secrétaire-Trésorier.

St. Boniface, 20 juillet 1909.

Municipality of DeSalaberry

Abstract Statement of Receipts and Expenditures from January 1st 1908 to December 31st 1908

RECEIPTS

Cash on hand January 1st 1908...$		112 44
Taxes, General	$20,427.91	
" Drainage	4,927.47	
		25,355.38
Bills Payable		7,000.00
Redemptions		783.76
Sundry Revenues (Sale of old material etc)		255 80
Licenses		275,00
Provincial Treasurer (1907-08 Wolf Bounty)		107.00
Tax Certificates Fees		5.50
Road Tax		4.00
Banque d'Hochelaga, (cheque issued)		390,88.64
		$72,987.52

EXPENDITURES

Drainage Commissioner		$ 8,576,98
Municipal Commissioner		153,24
Bills Payable		5,000,00
Redemptions		781.64
Tax Sale, Lands Acquired for Taxes (Journal Entry)		163.11
Municipal Building		7,940,88
School Districts :		
St. Pierre Nord	$ 507,50	
St. Pierre Centre	2,617.92	
St. Pierre Sud	515.00	
D'Iberville	1,020 00	
St. Nicholas	691.00	
De Levis	360.00	
LaRochelle	390.00	
St. Elizabeth	148.31	
North Star	417.00	
Empress	458.50	
Rosetta	38.00	
Kingswood	1 5.50	
St. Genevieve	515.00	
Union Point	50.55	
Aux Marais	751.00	
St. Antoine	41 13	
		8,636.41
Administration :		
Roads	$1,835.76	
Bridges	1,827.84	
Public Works	1,221.50	
Printing	74 08	
Postage	67,50	
Stationery	55 06	
Aids & Grants	60 00	
Fuel	262 80	
Officer's Salaries	1,178 00	
Noxious Weeds	294 70	
Interest & Exchange	179,05	
Wolf Bounty $170 00	89 00	89.00
Councillors Indem	194.70	
Vital Statistics	14.50	
Elections	47 68	
		7,402.17
Banque d'Hochelaga, deposits		33,512.50
Balance, Cash on hand		232.29
		$72,987.52

Certified Correct,

P. A. DUMOUCHEL,
Prov. Mun Auditor.

St. Pierre, May. 1909.

Abstract Statement of Revenue Account at December 31st 1908

DR.

Drainage Commissioner Balance of 1907 Taxes, not provided for per Auditor's Report.		2,862.39
Empress School District, Balance due on 1907 levy.		173.50
Maintenance of Schools, 1908 levy.		
St. Pierre Nord	$ 615.00	
St. Pierre Centre	2,715.83	
St. Pierre Sud	590.00	
D'Iberville	1,070.00	
St. Nicholas	502.00	
De Levis	720 00	
LaRochelle	415.00	
St. Elizabeth	226.37	
North Star	429.00	
Empress	472.50	
Rosetta	76.00	
Kingswood	115.50	
St Geneviève	490.00	
Union Point	42.60	
St. Antoine	24.61	
Aux Marais	850.00	
		9,354.41
Administration :		
Roads	$ 1,835 76	
Bridges	1,827.84	
Public Works	1,221.50	
Officer's Salaries	1,178.00	
Aids & Grants	60.00	
Noxious Weeds	294.70	
Printing, Postage & Stationery	196.64	
Vital Statistics	14.50	
Elections	47.68	
Fuel	262,82	
Interest & Exchange	179.05	
Wolf Bounty	89 00	
Councillor's Indem.	194.70	
		7,402.17
Seed Grain Accounts Written off		1.298.04
Taxes. Discount allowed on current Year's	1,610.40	
Taxes Cancelled	4 50	
		1,614.90
Municipal Commissioner, 1908 levy		217.09
Balance carried down		8,678.32
		$31,300,82

CR.

Balance at credit per Auditor's Report Dec. 31st 1907		$10,494.72
Balance, 1907, Wolf Bounty not on Auditors Report		30 00
1907, Taxes omitted on Roll		50.00
Taxes, 1908 levy per Roll	19,516.84	
Penalty added to unpaid taxes March 1st 1908	594.84	
Statute Labor 1908 Roll	76.00	
		20,187.68
Sundry Revenues		225.80
Fees (Tax Certificates	$ 5.50	
Fees, Redemptions	2.12	
		7.62
Licenses		275.00
		$31,300 82

Certified Correct,

P. A. DUMOUCHEL,
Pro. Mun. Auditor.

St. Pierre, May 1909.

Financial Statement for the Twelve Months ending December 31st 1908

ASSETS

Unpaid Taxes per Roll (General)	$ 5,144.21	
Unpaid Taxes per Roll (Drainage)	3,209.26	
		8,353.47
Municipal Building	7,940.88	
Road Machinery	1,800 00	
Office Furnitures & Fixtures	500.00	
		10 240.88
Lands Acquired for Taxes		163.11
Provincial Treasurer (Wolf Bounty)		12.00
Cash on hand	232 29	
Cash in Bank	546.16	
		778 45
		$19,547.91

LIABILITIES

Drainage Commissioner		$ 4,035.92
Municipal Commissioner		217.09
Bills Payable		1,500.00
School Districts :		
St. Pierre Nord	$ 415.00	
St. Pierre Centre	1,357.91	
St. Pierre Sud	295.00	
D'Iberville	535 00	
St. Nicholas	251.00	
De Levis	360.00	
LaRochelle	207 50	
St. Elizabeth	226.37	
North Star	214 00	
Empress	410.00	
Rosetta	38.00	
St. Geneviève	245.00	
Union Point	21.30	
Aux Marais	425.00	
St. Antoine		
Kingswood	115.50	
		5,116.58
Revenue Account	8,201.68	
Amount due, Municipality of Hanover for inter Manicipal Works not recorded on Dec. 31st 1908	476.74	
		8,678.32
		$19,547.91

Certifié Correct,

P. A. DUMOUCHEL,
Pro. Mun. Auditor.

St. Pierre, May. 1909.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que Helena Mellor Fleming, fera application au Parlement du Canada, à la prochaine session après la présente session, pour obtenir un bill de divorce d'avec son mari Herbert Victor Fleming de la Cité de Milwaukee, dans l'Etat du Wisconsin, E. U., comptable autrefois de la Cité de Winnipeg, Man., pour adultère, abandon et bigamie, et pour la garde de l'enfant fruit du mariage, et une ordonnance pour son support et son entretien.

Daté le 21 d'avril, A.D. 1909.

WILLOUGHBY, PICKETT & CRAIG,
Moose Jaw, Sask., solliciteurs pour la pétitionnaire Helena Mellor Fleming.